

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



04067103

Deposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

13 AVR. 2004

Greffe

Le Greffier

Dénomination : **Monastère Saint-Remacle**

Forme juridique : association sans but lucratif

Siège Wavreumont 9, 4970 Stavelot

N° d'entreprise : 407 110 384

Objet de l'acte : **Modification du conseil d'administration**

Procès-verbal de l'assemblée générale et du conseil d'administration du 16 décembre 2003

Tous les membres sont présents ou représentés. L'assemblée prend acte de la démission de M. Manuel AKAMINE ASATO comme administrateur. L'assemblée élit pour le remplacer M. Renaud THON, de nationalité belge, religieux, domicilié à 4970 Stavelot, Wavreumont 9.

Le conseil d'administration, qui se réunit séance tenante, est ainsi composé de MM. Renaud THON, président, Etienne DEMOULIN, vice-président, Pierre DEHOTTE, secrétaire-trésorier, Constant THOMAS et Pierre GABRIEL, tous domiciliés à 4970 Stavelot, Wavreumont 9.

MM. Bernard de BRIEY, Pierre DEHOTTE, Etienne DEMOULIN, Guido DEVOS, Pierre GABRIEL et Renaud THON disposent individuellement de la signature sociale

Renaud THON
président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/04/2004 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature